



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20260720-DEC2026-102-DE
Date de télétransmission : 20/07/2026
Date de réception préfecture : 20/07/2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT **N° D2026-102**

Objet : N°2024-15 - Accord-cadre de fourniture, d'entretien d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail

Modification n°1 : Approbation du remplacement d'un indice dans la révision de prix et correction d'une erreur matérielle

LE PRÉSIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU les délibérations n°2023-150 du 6 juillet 2023 et n°2025-234 du 16 décembre 2025 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la délibération n°2026-070 du 17 avril 2026 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision n°2025-038 du 22 mai 2025 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture et l'entretien d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail, à la Société MODAPRO à Saint-Denis en Bugey (01) pour un montant total de 39 069.53 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif annuel et dans la limite d'un montant maximum de 42 000.00 € HT par an. Ledit accord-cadre est conclu à compter du 17 juin 2025, date de notification, pour une durée maximale de 4 ans.

CONSIDÉRANT que l'indice 1870 « Gazole » retenu pour la révision de prix de l'accord-cadre a cessé d'être publié et que la date de révision de prix mentionnée dans les pièces contractuelles est erronée, il est nécessaire, par modification n°1, de prendre en compte ce qui suit :

-

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

- Remplacer l'indice 1870 « Gazole » référencé sur L'INSEE, supprimé, par l'indice 07221FM pour le Gazole (ND) référencé sur LE MONITEUR.fr en appliquant le coefficient de raccordement de 1,3841 à chaque révision de prix.
- Corriger « le mois « n » retenu pour la révision de prix est le mois de la date anniversaire de l'accord-cadre » par la date de signature de l'accord-cadre par le pouvoir adjudicateur.
- Modifier l'article 6.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) pour régulariser la révision de prix.
- **APPROUVE** la modification n°1 relative à l'accord-cadre de fourniture, d'entretien d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail, ayant pour objet, le remplacement de l'indice 1870 « Gazole » retenu dans la révision de prix, par l'indice 07221FM pour le Gazole (ND) avec application d'un coefficient de raccordement de 1.3841 à chaque révision et correction de la date de révision de prix par la date de signature de l'accord-cadre par le pouvoir adjudicateur.
- **PRÉCISE** que la modification n°1, est prise en application des dispositions prévues aux articles L2194-1 1° et R2194-1 du Code de la Commande Publique
- **INDIQUE** que l'article 6.2 du CCAP est modifié en ce sens.
- **DÉCIDE** de signer la modification n°1 et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 20/07/2026
Publiée le*

20 JUL. 2026

Fait à Chazey-sur-Ain,
Le 20/07/2026

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER



Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr